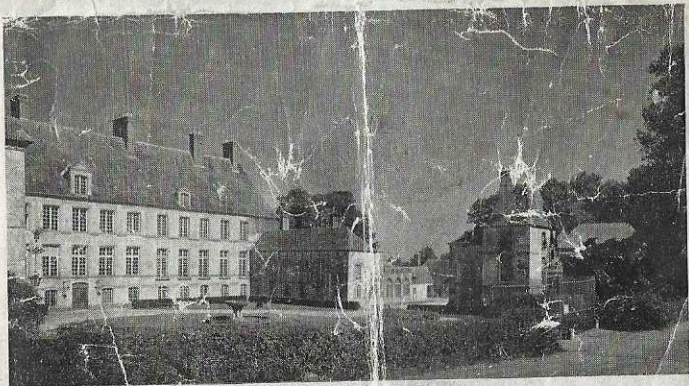


**Fondation pour le traitement
et la formation professionnelle
des jeunes infirmes**

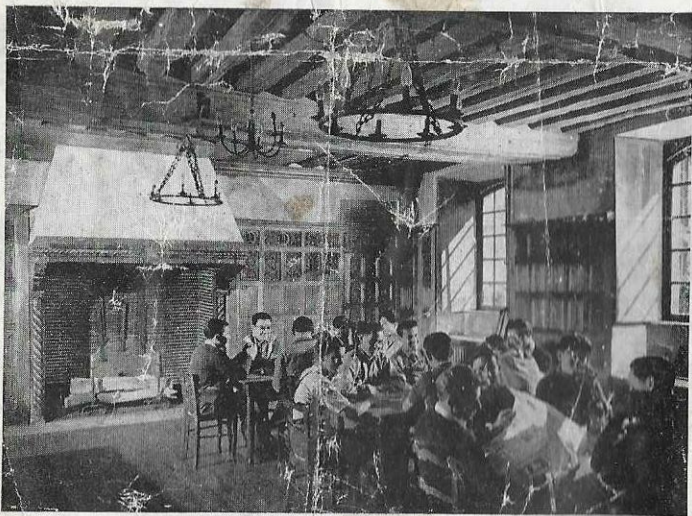
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)



CHATEAU DES MESNULS - TÉL : 49 LES MESNULS.
(Seine-et-Oise)

LE CHATEAU DES MESNULS a été ouvert en octobre 1947, grâce au nombreux dons qu'ont pu recueillir les deux Fondatrices de l'Œuvre, pour y recevoir des enfants mutilés, victimes de la guerre, dont la rééducation, l'appareillage et l'apprentissage posaient en France un problème urgent : sa capacité hospitalière est de cent lits pour jeunes garçons de douze à dix-sept ans.

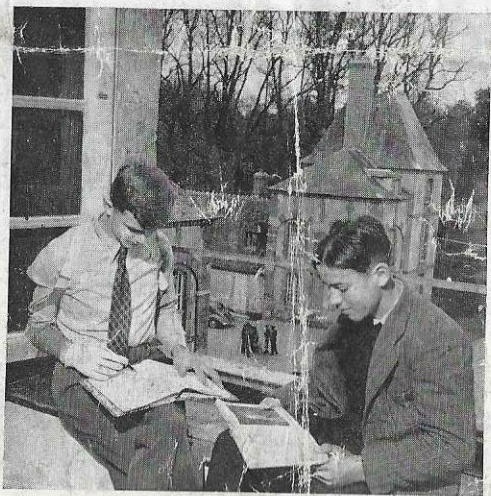
Les vastes locaux du Château des Mesnuls, comprenant de nombreuses dépendances, répondaient particulièrement bien aux besoins de l'Œuvre et permirent de séparer, tout en respectant son



cadre harmonieux, les salles de classe, les ateliers d'apprentissage, le foyer et les salles de mécanothérapie, de l'hébergement proprement dit, c'est-à-dire les dortoirs, les réfectoires et l'infirmerie.

Les encouragements reçus des Ministères des Anciens Combattants, de la Santé Publique et de l'Education Nationale facilitèrent les démarches et la mise en route de l'Œuvre. C'est ainsi que dans une atmosphère familiale de confiance réciproque ces enfants meurtris dont beaucoup étaient orphelins de guerre retrouvèrent aux Mesnuls non seulement un foyer, mais aussi la joie de vivre.

Peu à peu, les enfants victimes de guerre cé-



dèrent leur place à d'autres. Le Centre des Mesurés reçoit actuellement non seulement des mutilés, des accidentés, mais surtout des jeunes infirmes rééducables, d'intelligence normale et particulièrement ceux qui présentent des séquelles de poliomyélite. Il est en mesure d'assurer la réadaptation complète de l'enfant en lui apportant à la fois :

- La rééducation fonctionnelle ;
- L'enseignement scolaire ;
- La formation professionnelle.

Rééducation fonctionnelle

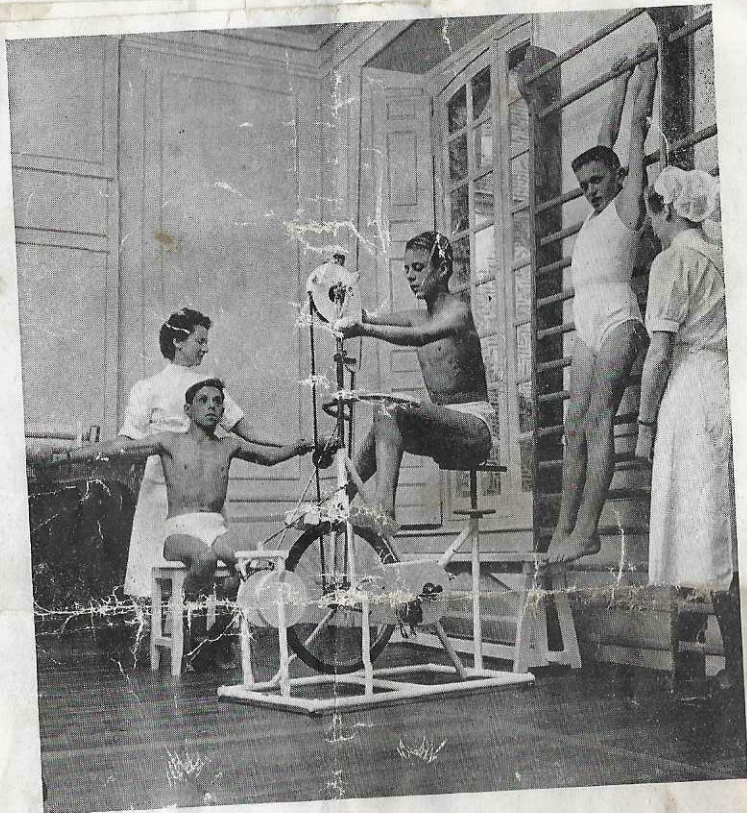
Ce cycle à la fois médical, social et pédagogique reste la formule adoptée par la Fondation désireuse de se spécialiser, tout en s'inspirant de méthodes nouvelles et de réalisations internationales, dans la catégorie des établissements post-cure encore trop rares en France.

Une installation médicale moderne avec bac hydro-masseur offert par les Etats-Unis permet de traiter sur place de façon homogène et complète les séquelles récentes de poliomyélite et de faire dans les meilleures conditions la rééducation post-opératoire.



La rééducation motrice des infirmes est dirigée par des kinésithérapeutes diplômés d'Etat, attachés à l'établissement.

Le service médical est placé sous le contrôle du Professeur agrégé Padovani, Chirurgien des hôpitaux de Paris et Médecin-Chef de la Fondation



Foch, de Suresnes. Une visite hebdomadaire est assurée par un de ses assistants, les opérations sont pratiquées dans le Service de Chirurgie orthopédique de l'hôpital Foch. Un Médecin de médecine générale et un Médecin Psychiâtre sont consultés régulièrement et viennent sur place.

Formation professionnelle

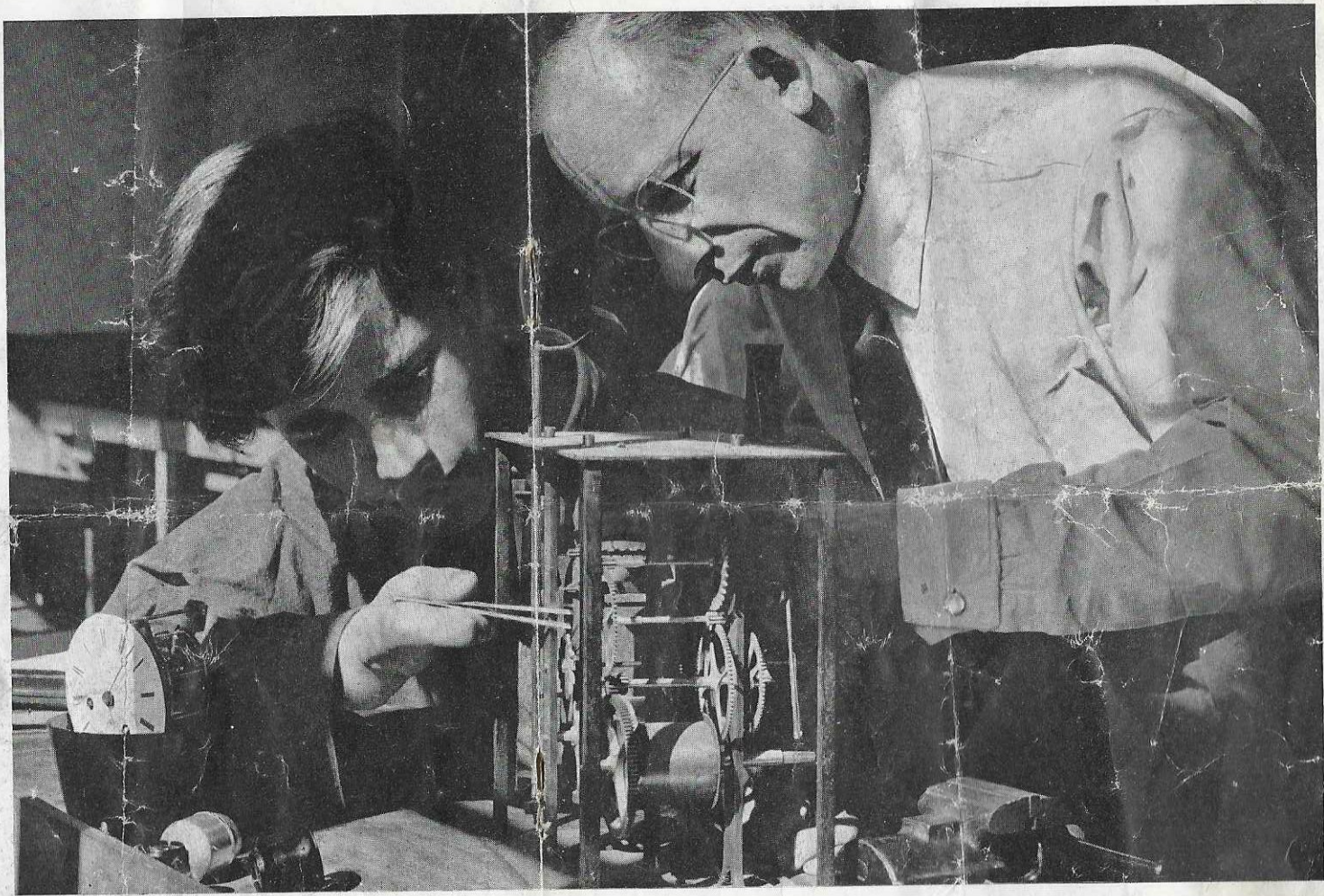
Le Centre des Mesnuls fonctionne comme Centre externe d'apprentissage d'après une convention passée avec l'Enseignement Technique du Ministère de l'Education Nationale. Il offre aux jeunes garçons l'apprentissage de plusieurs métiers guidés par les tests d'orientation professionnelle exigés pour l'admission :

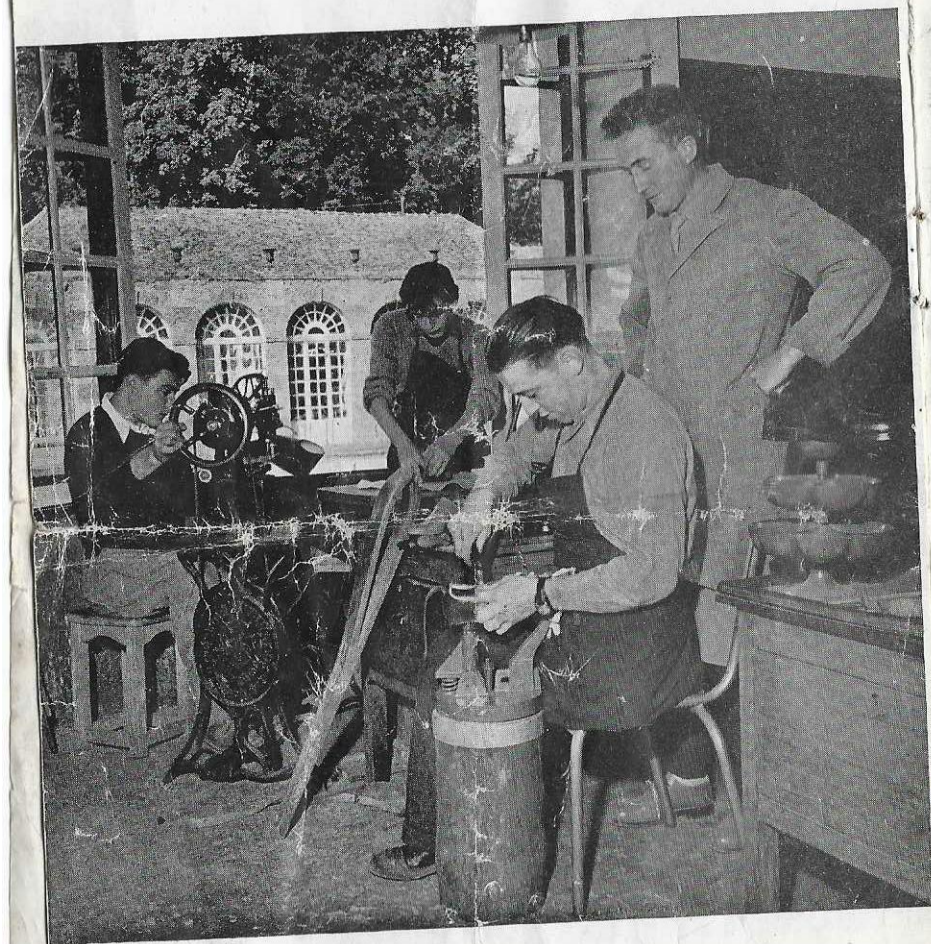
- Horlogerie de réparation.
- Emplois de bureau et comptabilité.
- Cordonnerie-botterie.

Un Certificat d'Aptitudes Professionnelles (C.A.P.) du Ministère de l'Education Nationale sanctionne ces différentes formations pour lesquelles les trois années d'études sont prévues.

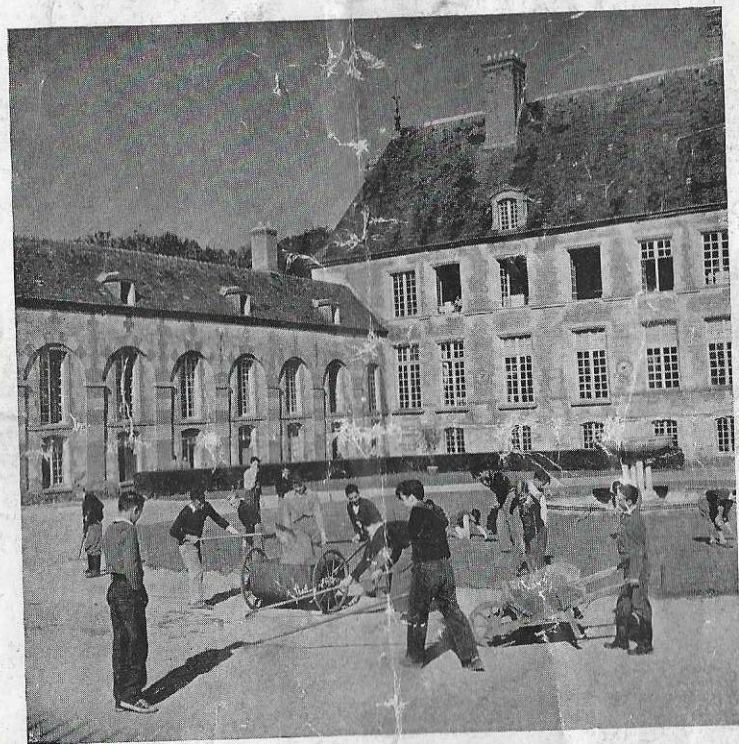
Une nouvelle section a été créée en 1952, elle dépend directement de l'Œuvre : dirigée par un moniteur-horticulteur de la région, elle prépare à l'arboriculture, la culture maraîchère, la floriculture. Le parc de 60 hectares et un vaste potager sont particulièrement propices à cet apprentissage.

HORLOGERIE





CORDONNERIE-BOTTERIE



HORTICULTURE

Enseignement scolaire

Deux classes groupent d'une part les enfants d'âge scolaire pour la préparation du Certificat d'Etudes, et d'autre part les plus âgés dont le retard scolaire nécessite un enseignement complémentaire. Les Professeurs sont nommés et pris en charge par le Ministère de l'Education Nationale.



Loisirs

La question des loisirs est particulièrement suivie, elle est inspirée et dirigée par une équipe de moniteurs formés par les Scouts de France et spécialement adaptés. Par une série d'activités distrayantes les jeunes infirmes acquièrent la possibilité de s'exprimer, d'entrer en contact avec l'extérieur, de développer leur personnalité, leur esprit d'initiative ou leur sens artistique.

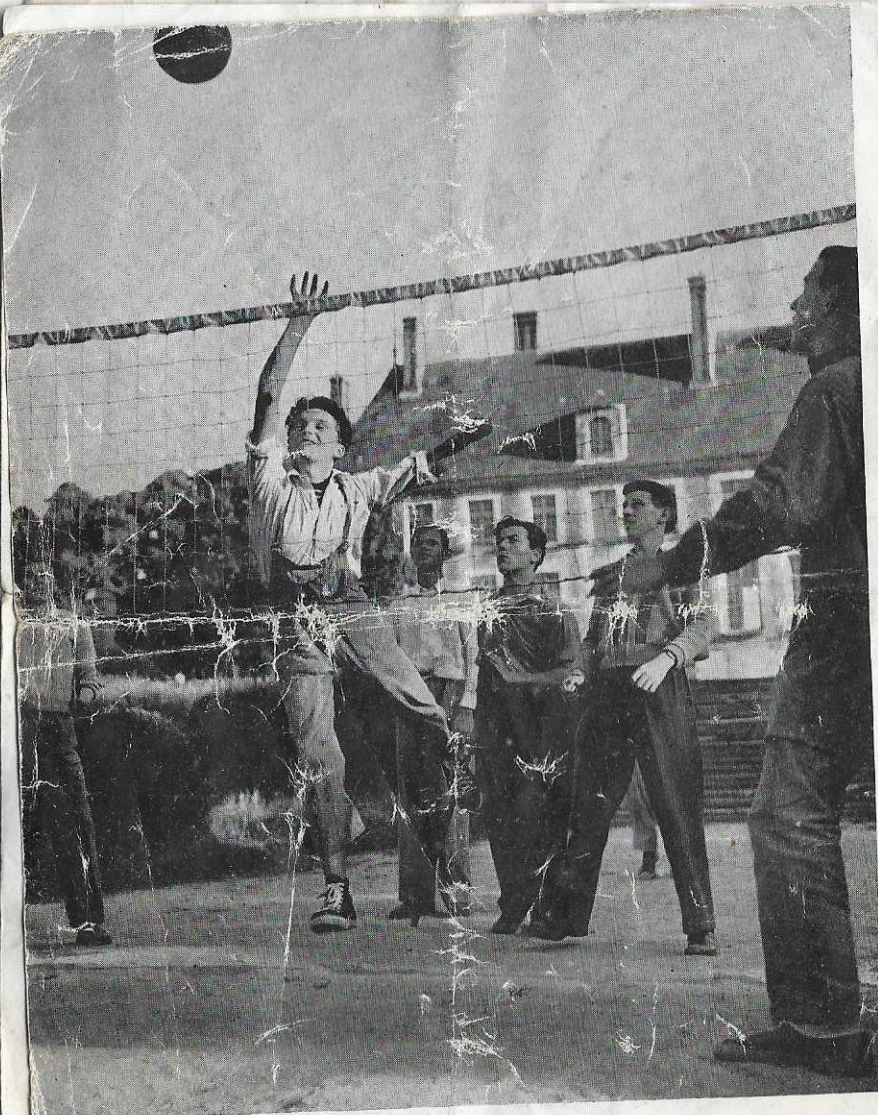
— Les sports (football, volley-ball, jeux de boules, natation).

— La Chorale.

— Le Théâtre des Marionnettes « à fils », entièrement équipé et actionné par les garçons.

— La fabrication de bateaux modèles réduits ou de mobilier.

— La reliure et l'imprimerie, auxquelles s'ajoutent un atelier de travaux manuels ou de bricolage, sont un excellent complément de rééducation motrice en même temps qu'une saine distraction.



Renseignements administratifs

Le Centre des Mesnuls est agréé au titre de la Sécurité Sociale et de l'Assistance Médicale gratuite.

Il a aussi l'agrément de quelques caisses autonomes : Caisse de Prévoyance de la S.N.C.F., Caisses Mutuelles, etc.

Nombre de lits : 100.

Prix de journée : 1.224 * 1955

Moyens d'accès : Cars, de la gare de Versailles-Rive Gauche aux Mesnuls.

Les enfants ne sont admis que sur présentation d'un dossier médical et social qui est envoyé sur demande adressée au Siège social de la Fondation : 8, avenue de La Bourdonnais, Paris (7°).

Permanence du Service social : à la Croix Rouge Française, 17, rue Quentin-Bauchard, Paris (8°).
Service des Centres de Traitement et de Rééducation, 2^e étage (Tél. : ELY. 64-49, poste 57).

Demandes de parrainage

Les dons et souscriptions et les demandes de parrainages sont reçus au siège social de la Fondation pour le Traitement et la Formation Professionnelle des Jeunes Infirmes : 8, avenue de La Bourdonnais, Paris-VII^e, ou chez MM. MALLET Frères et Cie, Banquiers, 37, rue d'Anjou, Paris-VII^e, C.C.P. Paris 75-44.

Présidente : Madame la Baronne MALLET.

Vice-Présidente : Miss ISABELLE KEMP.

Trésorier : Baron MALLET.

